

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 11 mai 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 11 mai 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (360r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 11 mai 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49312>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 mai 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Falaize qu'il est inutile de demander la transcription de l'arrêt de la cour d'Amiens du 12 mars 1877.

Support Sur le folio 360r sont copiées la fin de la lettre de Godin à Édouard Mambour du 10 mai 1877 et, sur le papier du registre orienté dans le format paysage, la lettre de Godin à Alfred Falaize du 11 mai 1877.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Boucher et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Jeune le 11 Mai 77

Monsieur Talayé,

Notre lettre du 7^e me fait croire qu'il n'y a pas lieu de remplir la formalité de transcription de l'arrêt d'Amiens du 18 Mars dernier.

Veuillez donc en rectifier le sur ce point et retourner à M. Delpach avant à Amiens la grosse de l'arrêt.

Je reçois ce matin votre lettre du 10^e et les qualités du jugement dans mon affaire contre Roucher.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon entière considération.

Godin

La rectitude a été faite.
En vous remerciant de votre obligeance
je vous prie de m'en retourner agréer,
Monsieur, l'assurance de mon entière
devotion.

Godin